

## ICO Charter : Publication de la première charte de bonnes pratiques pour les levées de fonds en cybermonnaies

Paris, le 18/10/17 - Alors que les levées de fonds en cybermonnaies, ICO (Initial Coin Offerings) ou ITO (Initial Token offerings), ont enregistré une croissance fulgurante en 2017, les sociétés Avolta Partners, Chainium, Exaegis, Kramer Levin, KYC3 et Scalene Partners, acteurs à la pointe du marché en Europe, publient [l'ICO Charter](#). Cette première charte de bonnes pratiques, mises en œuvre par les signataires, est destinée à favoriser le développement maîtrisé de ce marché dérégulé.

Les sociétés signataires indiquent « croire fermement à la nécessité d'un manifeste européen sur la pratique des ICO / ITO pour encourager les meilleures pratiques dans ce champ d'innovation passionnant et permettre aux projets de fédérer des ressources dans un environnement sans régulateur, dans le respect des cadres légaux existants, afin que les entrepreneurs puissent développer sans crainte l'innovation en Europe ».

Les 10 points de cette charte recouvrent l'ensemble de la démarche ICO/ITO, en termes de transparence financière et technologique :

- 1. L'Information fournie sur le projet ICO/ITO**
- 2. L'analyse légale indépendante du Token et de son émetteur**
- 3. Les caractéristiques du document d'information (White Paper)**
- 4. L'accès au code et spécifications techniques du Smart Contract de l'ICO/ITO**
- 5. Les mesures de vérification KYC, anti blanchiment et antiterroriste**
- 6. La procédure de levée des tokens et de la cybermonnaie**
- 7. L'usage des produits de l'ICO/ITO**
- 8. La sécurité informatique de l'opération ICO/ITO**
- 9. L'acceptation d'un audit tiers pour mesurer le risque du projet**
- 10. L'information Post-ICO**

Pour Laurent Leloup, CEO de Chainium, « S'agissant d'un marché capable de financer l'innovation et de potentiellement supplanter le capital-risque, il serait bien dommage d'étouffer le phénomène par une simple suspicion de principe : Pour se développer harmonieusement, les ICO ont besoin d'une démarche d'auto-régulation structurée que nous sommes tout disposés à discuter avec les pouvoirs publics ».

### Les signataires

[A propos d'Avolta Partners](#) - Créée en 2012, Avolta Partners fournit des conseils indépendants en fusions-acquisitions et en financement d'entreprises à des entreprises à forte croissance, innovantes et de premier plan en Europe.



Implanté à Paris, Londres, Bruxelles et Lisbonne, Avolta Partners conseille les entreprises à fort potentiel à tous les stades de développement, de la série A à la sortie.

Avolta Partners a déjà clôturé plus de 40 transactions de haut niveau dans le secteur de la high tech.

**A propos de Chainium** - Premier opérateur français dédié aux levées de fonds en cybermonnaie, Chainium propose les compétences d'une équipe d'experts en matière de finance, d'ingénierie financière et design de tokens, graphisme et développement de sites web, élaboration de whitepapers, développement blockchain et sécurité informatique. L'entreprise prépare 8 opérations d'ici la fin 2017, pour des sociétés européennes et asiatiques, dont le montant cumulé pourrait atteindre 200 M€.

**A propos d'Exaegis** - Exaegis a fondé son développement sur un modèle d'évaluation de la performance opérationnelle et financière des entreprises du Numérique et apporte une garantie opérationnelle aux entreprises du numérique. Sa plateforme [www.rateandgo.co](http://www.rateandgo.co) (labellisée par le pôle Finance Innovation pour la filière des métiers du chiffre et du conseil) propose un service de notation gratuit pour les startups. Elle délivre les labels TRUXT et StarTRUXT et son corollaire ICOTruxt dédié aux ICO et à la blockchain. Sa clientèle rassemble les grands comptes, les banques et les fonds d'investissement.

Exaegis est une entreprise du réseau BPI France Excellence et est entré dans le Deloitte Tech50 en 2016.

**A propos de Kramer Levin** - Fondé en 1968 et présent à Paris, New York et Silicon Valley, Kramer Levin Naftalis & Frankel LLP est un cabinet d'avocats international qui compte plus de 375 avocats. Sa clientèle est largement composée de fonds d'investissement et d'institutions financières de premier plan. Le bureau de Paris dispose d'une équipe Finance Alternative de premier plan reconnue notamment pour son expertise en matière de blockchain et cybermonnaies.

**A propos de KYC3** - Fondée en 2014 et basée à Luxembourg, KYC3 développe la technologie, les processus et les UX pour un KYC continu et en temps réel.

Nous rendons la conformité sans effort - réduisant les risques et les coûts tout en améliorant les expériences des clients. KYC3 est un membre fondateur d'Infrachain asbl.

**A propos de Scalene Partners** - Scalene Partners est une boutique indépendante de conseil en levée de fonds créée par trois anciens banquiers d'affaires de la banque Rothschild & Co.

Cumulant près de 10 ans d'expériences, Simon Eischen, Mike Assouline et Samuel Assaraf ont participé à la réalisation d'une vingtaine de transactions européennes et internationales majeures, représentant une valeur d'entreprise totale d'environ 30 milliards d'euros. L'ambition de Scalene Partners est d'apporter le savoir-faire et les compétences techniques acquises lors de ces opérations transformantes à l'environnement start-up afin d'accompagner ces dernières dans la réalisation de leurs opérations de levée de fonds. Scalene Partners a récemment étendu son domaine d'intervention aux opérations d'Initial Coin Offering (ICO), afin de répliquer les bonnes pratiques des levées de fonds traditionnelles dans un environnement encore peu régulé à ce jour.

### Contact presse

Agence Gootenberg - Frederique Vigezzi – [frederique.vigezzi@gootenberg.fr](mailto:frederique.vigezzi@gootenberg.fr) - 01 43 59 29 84